

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice
Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural (ONSER),

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES INTERNES

1. LE CONTEXTE :

L'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural envisage de recruter, en son sein un Président pour la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP), qui sera chargé de la conduite des procédures de passation des marchés de l'Office depuis le choix de celles-ci, la préparation, la passation et l'exécution du marché.

Le recrutement est ouvert aux fonctionnaires ou contractuels de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural répondant aux critères de qualification, de deux sexes de nationalité mauritanienne, âgés de cinquante-sept (57) ans au plus.

La sélection sera effectuée sur la base des critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience dans les domaines des marchés publics

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert au Secrétariat de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural pendant la période allant du mardi 18 janvier 2023 au 01 février 2023, tous les jours du lundi au jeudi de 9^h à 15^h TU et de 9h00 à 11h00 les jours du vendredi.

2. PROFIL ET QUALIFICATION : LE CANDIDAT DOIT :

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme universitaire (Bac +5) dans le domaine juridique, technique ou économique ou tout autres diplôme jugé équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle générale de plus de 15 ans,
- Disposer d'une expérience spécifique avérée et attestée, pas moins de 5 ans, dans le domaine des marchés publics,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Maîtriser le français et / ou l'arabe.

3. LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER :

- ✚ Un CV détaillé et signé sur l'honneur et ne dépassant pas trois (3) pages,
- ✚ Une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur général de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural en mentionnant le contact,
- ✚ Des copies certifiées des diplômes et attestations,
- ✚ Des copies des documents justifiant l'expérience du candidat,

- ✚ Une copie de la carte d'identité nationale et
- ✚ Deux (2) photos d'identité récentes.

Il est rappelé aux candidats que la présentation d'un dossier de candidature incomplet ou comportant de faux documents entraîne son rejet systématique et que les originaux doivent être présentés à la commission d'entretien.

Le dossier de candidature doit être déposé, sous pli fermé et portant la mention : « candidature au poste de PR-CPMP de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural », au plus tard le jeudi 05 janvier 2023 à 15^h TU au Secrétariat de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural, sise à Nouakchott, Avenue : Ely ould M'heimid BP-727 ; mov : 43180015 ; tél : 45251951- ligne DG : (222) 45241341 ; Fax : (222) 45294194 ; courriel : onser@hydraulique.gov.mr. Aucun dossier de candidature ne sera accepté après ces délais.

L'ouverture des dossiers de candidatures sera effectuée le jeudi 02 février 2023.

La procédure de sélection sera menée par une Commission désignée à cet effet.

4. MODALITE DE SELECTION :

a) Vérification de la recevabilité et de la conformité des dossiers de candidature.

Phase-I :

La vérification permettra de s'assurer que chaque candidat ait fourni :

- 1) L'ensemble des pièces demandées ont été fournies ;
- 2) Le(s) diplôme(s) fourni(s) et l'âge du candidat sont conformes à ceux demandés. A ce niveau, un seul manquement de conformité est éliminatoire.

b) Evaluation de la qualification et de l'expérience des candidats (plafonné à 80 points)

Phase-II :

Cette phase permettra d'évaluer les dossiers de candidature sur la base des critères définis, conformément à la notation ci-après :

Critères	Note
Qualification et compétence	15 points
Expérience professionnelle générale	30 points
Expérience professionnelles spécifique	35 points

Seuls les candidats ayant obtenu, dans la phase II, une note supérieure ou égale à **55/80 points** seront admissibles et donc autorisés à se présenter à l'entretien oral avec la commission de sélection.

Ceux qui auront obtenu moins de **55/80 points** seront éliminés.

La Commission de sélection arrêtera et publiera sur le site web de Beta Conseils et/ou sur le site web de l'ARMP www.aramp.mr et par voie d'affichage dans les locaux de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural la liste des candidats admissibles à passer l'entretien oral.

Phase-III : L'entretien oral (plafonné à 20 points)

La date et l'heure de l'entretien oral seront notifiées aux candidats retenus au moins trois (3) jours à l'avance par écrit ou par téléphone ou par tout autre moyen de contact.

5. LE CHOIX DU CANDIDAT

Les trois premiers candidats qui auront obtenu les notes globales (examen de la qualification et de l'expérience + entretien oral) les plus élevées, par ordre de mérite, seront proposés au Directeur général de l'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural qui approuvera le choix définitif du candidat sélectionné.

L'Office Nationale des Services d'Eau en milieu Rural publiera sur le site web de Beta Conseils et le site web de l'ARMP www.aramp.mr et par voie d'affichage dans les locaux de l'Office le nom du candidat retenu conformément aux textes en vigueur.

NB : Les candidats non retenus peuvent retirer leurs dossiers de candidature trois (3) mois après la publication du nom du candidat retenu.

Pour tous renseignements complémentaires sur le présent appel à candidature, contacter le secrétariat de l'ONSER au téléphone numéro : 43180015 ou 46455576.

Nouakchott le 16 janvier 2023

Le Directeur Général de l'ONSER
Sidi Mohamed BOUNA

